

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-six le 9 mars à 18 heures 30 minutes, le C.C.A.S. légalement convoqué le 24 février 2026 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC, HATET, ROBIN, ROPARS, VIRIEUX, MEUNIER, VINCENT, BERGER, MORANCE

ABSENTS ET EXCUSES :

M AVERBUCH

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

SOLIDARITÉ UKRAINE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,
Vu l'urgence de la situation,

Depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, la guerre a provoqué des destructions massives, de profondes souffrances civiles et l'une des plus importantes crises de déplacement au monde.

Les pertes civiles ont atteint 55 600 personnes depuis février 2022, dont 14 999 tuées et 40 601 blessées (HCDH/OHCHR). En 2025 seulement, les violences liées au conflit ont causé la mort de plus de 2 500 civils et fait plus de 12 000 blessés, soit une augmentation de 31 % par rapport à 2024 et de 70 % par rapport à 2023. Les chiffres réels sont probablement bien plus élevés en raison de la sous-déclaration et de l'accès restreint aux zones affectées.

Les déplacements de population demeurent massifs, avec environ 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (OIM, 2026) et 5,9 millions d'Ukrainiens ayant trouvé refuge à l'étranger en janvier 2026 (HCR/UNHCR, 2026).

Depuis octobre 2025, de nouvelles attaques coordonnées et de grande ampleur menées par les forces armées russes contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine ont provoqué des coupures d'urgence à l'échelle nationale ainsi que des restrictions prolongées d'électricité. La Russie a poursuivi ses frappes contre les centrales électriques et les installations de transmission tout au long de l'hiver, perturbant gravement l'accès à l'électricité, au chauffage et à l'eau pour des millions de personnes. Alors que les températures sont descendues jusqu'à -25 °C en janvier 2026, la Russie a intensifié ses attaques, utilisant des missiles balistiques, des missiles de croisière et divers types de drones dans le but manifeste d'endommager davantage le système énergétique ukrainien. Depuis le début de l'invasion à grande échelle, la Russie a ciblé toutes les principales centrales électriques du pays, conduisant le Gouvernement ukrainien à **déclarer l'état d'urgence dans le secteur de l'énergie le 15 janvier 2026.**

Aussi, il est proposé au CCAS de Saint-Georges-Du-Bois de contribuer à soutenir les victimes du conflit en Ukraine dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- de faire un don de 300 € à l'association aide médicale et caritative France-Ukraine

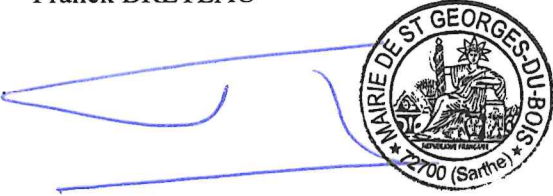
Après en avoir débattu, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de faire un don de 300 € à l'association aide médicale et caritative France-Ukraine
- d'habiliter Monsieur le président du CCAS à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU



La secrétaire,

Murielle ROBIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the secretary's name.